

### 2 RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### 2.5 Vérification du rendement de la direction générale

Le Conseil évalue le rendement de la direction générale de façon systématique et rigoureuse en tenant compte seulement des résultats attendus, en ce qui a trait à l'application des politiques relatives aux fins et aux limites de la direction générale. Toute évaluation formelle ou non formelle du rendement du district scolaire/de la direction générale peut être établie à partir des données de vérification (monitoring).

- 2.5.1 Le but de la vérification est tout simplement de déterminer dans quelle mesure les politiques du Conseil sont respectées. L'information qui ne répond pas à cet objectif ne sera pas considérée comme faisant partie de la vérification. La vérification sera aussi automatique que possible, et le Conseil devra y consacrer un minimum de temps afin que les réunions puissent être utilisées pour créer l'avenir plutôt que pour revoir le passé.
- 2.5.2 Une ou plusieurs des trois méthodes suivantes peuvent servir à vérifier si une politique particulière a été respectée :
- Rapports internes dans lesquels la direction générale démontre qu'elle se conforme aux politiques du Conseil;
  - Rapports externes par l'entremise d'un expert Conseil qui peut démontrer au Conseil que la direction générale s'est conformée aux politiques du Conseil;
  - Inspections directes du Conseil faites par un ou des membres du Conseil désignés par celui-ci en vue de déterminer si la direction générale s'est conformée à ses politiques selon les critères prédéterminés par celles-ci.
- 2.5.3 Dans tous les cas, en ce qui a trait à l'évaluation, le critère de mesure sera
- toute interprétation raisonnable des politiques par la direction générale, et
  - les données démontrant la réalisation de l'interprétation fournie.
- 2.5.4 Toutes politiques déléguées à la direction générale seront évaluées à une fréquence et selon une méthode déterminée par le Conseil. Le Conseil peut évaluer n'importe quelles politiques, n'importe quand, et par n'importe quelle méthode, mais procédera habituellement selon un calendrier établi au préalable.